

Plans de soutien aux secteurs de l'aéronautique et de l'automobile



Préserver les savoir-faire critiques et améliorer la compétitivité des PME et ETI en les aidant à investir dans de nouveaux procédés et installations

Accélérer la diversification, la modernisation et la transformation environnementale via des subventions directes et des prestations de conseil

Soutenir l'innovation et la R&D pour faire de la France un des pays leaders dans les aéronefs et véhicules du futur propres

Description de la mesure

Trois mesures financières sont mises en place :

- Un fonds d'investissement aéronautique et automobile pour consolider et restructurer les deux filières. Pour l'aéronautique, il est co-financé par l'État, Airbus, Safran, Thales et Dassault Aviation. Pour l'automobile, ce fonds est financé par l'Etat, Renault et PSA ;
- Un fonds de soutien aux investissements (modernisation, diversification, transformation environnementale) sous la forme d'appel à projets publiés sur le site de Bpifrance ;
- Un renforcement du soutien au comité R&D de la filière aéronautique.



Pilote : État



Financement national 2020-2022 :
2,6 Mds €



Partenaires : Bpifrance, branches professionnelles, Renault, PSA, Airbus, Safran, Thales, Dassault Aviation



Calendrier : 2020-2022



Démarches

- Contacter le référent automobile et aéronautique de la Direccte : olivier.mesureur@direccte.gouv.fr ou **Bpifrance**
- Pour le fonds de soutien à l'investissement : les cahiers des charges sont disponibles à l'adresse <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/plans-de-relance-automobile-et-aeronautique>

INFORMATIONS

- Cellule d'information aux entreprises : hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr>